

PROMOUVOIR LE BIEN-ETRE DES JEUNES SUR LE PAYS DE BROCELIANDE

Après-midi de réflexion pour les professionnels, élus et bénévoles du territoire

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) l'affirme : « il n'y a pas de santé sans santé mentale ». L'OMS définit la santé mentale comme « **un état de bien-être dans lequel une personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et contribuer à la vie de sa communauté** ». La santé mentale ne se restreint donc pas au mal-être, ni à la souffrance psychique ni à la maladie mentale, elle renvoie d'abord au bien-être individuel et collectif : elle est l'affaire de toutes et de tous.

La santé mentale des jeunes a été fortement éprouvée depuis 2020 par la pandémie de COVID-19 et ses conséquences. Selon une étude publiée par Santé publique France en février 2023, sur la période 2017-2021, les jeunes de 18-24 ans ont connu la progression la plus importante de la prévalence des épisodes dépressifs. Alors que 11.7 % d'entre eux étaient concernés en 2017, ils étaient 20.8 % en 2021, soit près d'un jeune adulte sur cinq en France et une augmentation de près de 80 % en seulement 4 ans.

Notre santé -et donc notre santé mentale- est influencée par une multitude de facteurs appelés « déterminants sociaux de la santé ». Ces facteurs s'enchevêtrent et sont en interaction dans une dynamique complexe qui évolue en permanence. La promotion de la santé mentale doit agir sur l'ensemble de ces facteurs pour développer les ressources internes et externes du bien-être des personnes et des communautés tout en tentant de réduire les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé.

Partant de ces constats et dynamiques, la Mutualité Française Bretagne, en partenariat avec le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) du Pays de Brocéliande et le Conseil Economique Social et Environnemental de la Région Bretagne (CESER), organisent un après-midi de réflexion pour les professionnels, élus et bénévoles autour de la santé mentale des jeunes :

Jeudi 30 janvier 2025

A partir de 13h30

Salle de la Bétangeais à MONTERFIL

Ce temps d'échanges vise à construire une culture commune sur la santé mentale des jeunes, à lever les tabous et faire évoluer les perceptions et idées reçues. Il vise également à mobiliser les professionnels, élus et bénévoles du territoire afin qu'ils s'engagent dans des dispositifs et actions soutenant la santé mentale des jeunes du Pays de Brocéliande. L'objectif est de permettre aux acteurs de terrain de construire collectivement des réponses adaptées aux besoins des jeunes et de définir collectivement des pistes d'actions.

Au programme de ce temps :

14h00 : Accueil et ouverture de la dynamique de promotion de la santé mentale des jeunes du Pays de Brocéliande

- *Pierre GUILLOUET, Vice-président de la santé et services – Syndicat mixte du Pays de Brocéliande*

14h15 : Présentation du rapport du CESER « il faut toute une région pour favoriser le bien-être des jeunes en Bretagne »

- *Mireille MASSOT et Fabienne COLAS, rapporteuses, membres du CESER Bretagne*
- *Fabien BRISSOT, Chef du pôle Cohésion sociale, santé culture et qualité de vie, CESER Bretagne*

15h15 : travail en ateliers autour des préconisations du rapport

16h30 : restitution

17h00 : pot convivial

Une cinquantaine d'acteurs du territoire sont attendus pour réfléchir ensemble à l'application des préconisations du rapport du CESER sur le Pays de Brocéliande et amorcer les travaux du CLSM sur la santé mentale des jeunes.